



## Démographie

### La population française va-t-elle décroître ?

Dans l'imaginaire collectif, une croissance de population est signe de dynamisme. Cependant, dans une perspective de développement durable, d'aucuns espèrent une décroissance, au moins légère. À l'échelle de la France, à quoi faut-il s'attendre ? Dans le hors-série n° 24 de *Sciences Humaines* (mai-juin 2019), Laurent Toulemon, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (Ined), se pose la question à partir de la diminution de la natalité, en France, depuis 2010. « *Faut-il s'en inquiéter ?* », se demande-t-il...

Le chercheur rappelle que sur le long terme, pour conserver un même nombre d'habitants, il faut qu'en moyenne chaque femme ait 2 enfants – et plus exactement 2,07 « *à cause de la mortalité et parce qu'il naît un peu plus de garçons que de filles* »<sup>(1)</sup>. En 2018, Laurent Toulemon précise qu'il a ainsi manqué, en 2018, quelque 78 000 naissances.

« *Ce déficit est modéré, soutient le chercheur, et la disparition ne nous guette pas* ». Il explique que si le déficit devait se prolonger au même rythme sur le long ou très long terme, « *la population mettrait deux cents ans à diminuer de moitié* ». Par ailleurs, les migrations viennent combler partiellement le déficit des naissances : le solde migratoire est estimé à 52 000 par an pour la période de 2009 à 2018. Enfin, grâce à la baisse de la mortalité, le nombre de personnes âgées augmente.

Une question va tarauder les Mayennais : ce qui s'annonce pour la France va-t-il se produire de façon homogène sur l'ensemble des territoires ? Si le nombre de personnes âgées va augmenter partout, il est plus que probable qu'à des échelons locaux, le solde migratoire soit plus insaisissable. En Mayenne, il est actuellement négatif.

### Fécondité : les immigrées n'y sont pas pour grand-chose

Avec 1,88 enfant en moyenne par femme en 2017, la France a la fécondité la plus élevée des pays de l'Union européenne. Au sein de celle-ci, la moyenne est de 1,59. D'aucuns peuvent penser que la fécondité a un niveau élevé en France à cause des femmes immigrées. De là à imaginer que l'identité nationale est en péril, il n'y a qu'un pas...

Dans *Population & Sociétés* n° 568 de juillet-août 2019, Sabrina Volant (Insee), Gilles Pison (Muséum national d'histoire naturelle / Ined) et François Héran (Collège de France / CNRS) s'attachent aux faits<sup>(2)</sup>.

Selon les données du recensement de population, en 2017, la mère de près d'un bébé sur cinq (19 %) est immigrée. Le taux était de 16 % en 2007 – soit effectivement une contribution des immigrées à la natalité qui augmente.

Par contre, les immigrées contribuent faiblement au taux de fécondité : « *Pour que les immigrées contribuent fortement au taux de fécondité, expliquent les trois chercheurs, et pas seulement aux naissances, il faut à la fois qu'elles représentent une fraction importante des mères et que leur fécondité soit très supérieure à la moyenne* ».



(1) – Il naît 105 garçons pour 100 filles.

(2) – « La France a la plus forte fécondité d'Europe. Est-ce dû aux immigrées ? » (4 pages).

De fait, en 2017, les natives ont 1,8 enfant et les immigrées 2,6 (soit un écart de 0,8 enfant). Comme le taux de fécondité est proche de 1,9 en France, cela signifie que les immigrées ajoutent 0,1 enfant au taux de fécondité national.

Comment expliquer un apport aussi faible, s'interrogent les trois chercheurs, alors que les immigrées contribuent dans le même temps à 19 % des naissances ? L'explication est

logique : les immigrées ne représentent que 12 % des femmes en âge d'avoir des enfants.

Si la France a l'indicateur conjoncturel de fécondité le plus élevé de l'Union européenne, ce n'est donc pas du tout une conséquence de l'immigration. Pour les chercheurs, l'explication se trouve plus du côté de la « *politique de soutien à la famille pratiquée avec constance par la France depuis soixante-quinze ans et dans un large consensus* »...

## Économie

### Auto-entrepreneurs : 36 % sont actifs après trois ans

**D**ans *Insee Première* n° 1765 de juillet 2019, Damien Richet (Insee) analyse le régime d'auto-entrepreneurs (micro-entrepreneurs depuis décembre 2014) : à partir d'un échantillon de 40 000 personnes immatriculées au premier semestre 2014, il a cherché à savoir s'ils étaient actifs trois ans plus tard <sup>(3)</sup>.

Le régime d'auto-entrepreneur offre des formalités allégées de création d'entreprise, ainsi qu'un mode simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Ainsi, en 2014, sur 551 000 créations d'entreprises, 51 % étaient des immatriculations d'auto-entrepreneurs (soit 283 500 en chiffres absolus).

- Parmi les auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014, ils sont 34 % à être considérés comme n'ayant pas démarré leur activité.
- En outre, 30 % ont cessé leur activité dans les trois ans suivant leur immatriculation.

Ainsi, 36 % sont toujours actifs trois ans après. En d'autres termes, parmi les auto-entrepreneurs ayant effectivement démarré leur activité, 54 % sont toujours actifs trois ans après. Damien Richet relève que la pérennité des entreprises classiques est beaucoup plus élevée (75 %), même chez les entrepreneurs individuels classiques (63 %).

Une enquête similaire ayant été réalisée avec les micro-entrepreneurs de 2010, Damien Richet remarque que la pérennité à trois ans a progressé (54 % contre 48 %). On peut supposer qu'en 2017, les auto-entrepreneurs ont plus

mûri leur projet et/ou qu'ils ont été plus nombreux à bénéficier d'un accompagnement.

#### Divers facteurs influencent le succès...

Quoi qu'il en soit, Damien Richet montre que la pérennité dépend fortement du secteur d'activité. En l'occurrence, elle est plus élevée dans la santé humaine et l'action sociale (60 %) et dans l'enseignement (48 %). Elle est notamment plus faible dans la construction (36 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (36 %) ou le commerce (28 %).

Par ailleurs, la pérennité augmente avec l'âge, le lieu d'implantation (plus forte pérennité dans les communes rurales), le montant de l'investissement initial...

Les auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 et pérennes à trois ans déclarent un chiffre d'affaires moyen de 10 300 euros pour l'année 2016 (7 600 euros s'il s'agit d'une activité de complément ; 12 800 euros pour ceux en activité principale).

Ils sont un peu plus de la moitié (54 %) à se dire satisfaits de leur chiffre d'affaires par rapport à leurs objectifs. Parallèlement, un tiers sont satisfaits de leur activité, mais pas de leurs chiffres d'affaires. Environ 27 % déclarent rencontrer souvent des problèmes de trésorerie...

